

Communiqué de presse

Analyse Comparis sur les inégalités en matière d'assurance auto

Assurance automobile : le sexe détermine le prix

L'UE interdit aux assureurs automobile de différencier les primes selon le sexe. Contrairement à la Suisse, où les hommes paient jusqu'à 4 % de plus que les femmes. C'est ce que révèle une analyse de Comparis, le comparateur sur Internet. « En plein débat sur l'égalité homme-femme, la pratique qui consiste à déterminer les primes en fonction du sexe de la personne assurée est complètement dépassée », déclare Andrea Auer, experte Mobilité chez Comparis.

Zurich, le 15 mars 2022 – Dans le domaine de l'assurance automobile, la Suisse accuse un certain retard sur le plan de l'égalité. Cela fait déjà une dizaine d'années que l'UE a introduit une tarification unisexe en matière d'assurance. À contrario, en Suisse, le sexe continue à avoir des répercussions sur les primes : les hommes paient leur assurance auto 1,3 % plus cher que les femmes en moyenne (1143 francs pour les hommes, contre 1128 francs pour les femmes). C'est ce que révèle une analyse de Comparis, le comparateur sur Internet. L'étude a porté sur les primes par sexe appliquées par 12 assureurs différents.

« À première vue, la différence de prime semble marginale, déclare Andrea Auer, experte Mobilité chez Comparis. Mais en plein débat sur l'égalité homme-femme, la pratique qui consiste à déterminer les primes en fonction du sexe de la personne assurée est complètement dépassée. »

Des primes jusqu'à 4 % plus élevées pour les hommes

L'examen des primes par assureur révèle que c'est chez Postfinance (produit de protection individuelle) que les hommes paient la surprime la plus élevée, de l'ordre de 4 % en moyenne (1097 francs, contre 1053 francs pour les femmes). 44 francs par an environ à payer en plus, uniquement en raison du sexe. Le supplément débute à 3 % chez les autres assureurs que sont Elvia (+3,5 % sur l'assurance automobile), AXA (+3,3 % sur le produit Strada Basic Plus ; +3 % sur Strada Compact avec le DrivePartner) et Allianz Suisse (+3 % sur Custom). Suivent Zurich (+2,8 % sur son produit Optimum ; +2,7 % sur son produit Flex), Helvetia (+2 % sur son produit Premium) et l'assureur direct Smile (+1 % sur son produit Clever ; +1,2 % sur son produit Premium).

Inégalités en matière d'assurance auto

Montant de la surprime payée par les hommes, par assureur

Assureur	Produit	Prime moyenne des femmes	Prime moyenne des hommes	Différence
Postfinance	Protection individuelle	1 053 CHF	1097 CHF	3,97 %
Elvia	Assurance auto	1 014 CHF	1051 CHF	3,46 %
AXA	Strada Basic Plus	944 CHF	976 CHF	3,29 %
Allianz Suisse	Custom	1 189 CHF	1226 CHF	2,99 %
AXA	Strada Compact avec DrivePartner	902 CHF	929 CHF	2,99 %
Zurich	Optimum	1 113 CHF	1144 CHF	2,75 %
Zurich	Flex	1 130 CHF	1162 CHF	2,74 %
Helvetia	Premium	894 CHF	912 CHF	1,96 %
Smile	Premium	1 023 CHF	1035 CHF	1,17 %
Smile	Clever	932 CHF	941 CHF	0,97 %
TCS	М	1 138 CHF	1140 CHF	0,22 %
Bâloise Assurance	Direct Medium	1 033 CHF	1034 CHF	0,03 %
TCS	L	1 644 CHF	1644 CHF	0,00 %
Bâloise Assurance	Large	1 630 CHF	1630 CHF	0,00 %
Simpego	Individual	988 CHF	988 CHF	0,00 %
Simpego	Small	982 CHF	982 CHF	0,00 %
Wefox	Comfort	1 414 CHF	1414 CHF	0,00 %
Generali	Optima	1 186 CHF	1182 CHF	-0,33 %

cømparis.ch

« Les assureurs convoquent les statistiques pour justifier les surprimes qu'ils appliquent aux hommes », explique A. Auer. C'est sur cette base qu'est calculé le risque pour l'assurance. « Même s'il n'a jamais eu d'accident, tout conducteur est susceptible de se voir appliquer une surprime, car l'évaluation du risque n'est pas réalisée à l'aune de l'individu, mais de son groupe. »

L'experte s'étonne : « Que le sexe soit toujours considéré comme facteur de risque dans l'assurance automobile est inhabituel. » Car cette méthode ne se retrouve pas dans les autres types d'assurance comme la protection juridique ou l'assurance maladie de base, poursuit A. Auer.

Une différence notable surtout parmi les jeunes conducteurs

Pour les besoins de son analyse, Comparis a examiné les primes par assureur, mais également par groupe d'âge (conducteurs âgés de 23, 33, 43, 53 et 63 ans). Résultat : avec une différence moyenne de +3,3 %, les conducteurs de 23 ans paient la surprime la plus élevée par rapport aux conductrices du même âge. Cet écart diminue avec l'âge. Les hommes de 33 ans paient environ 1,2 % de plus et les hommes de 43 ans, environ 1 % de plus que les femmes du même âge. Ce n'est qu'à partir de 50 ans (53 et 63 ans) que l'écart est totalement gommé.

Égalité constatée chez deux assureurs

Dans l'analyse Comparis, deux des douze prestataires examinés appliquent des tarifs identiques quel que soit le sexe : chez Simpego et Wefox, cette information n'a généralement aucune influence sur le montant des primes. Le premier explique qu'il n'y a pas de différence significative entre les sexes sur le plan du coût des sinistres déclarés.

« Les assureurs utilisent certes des méthodes semblables pour calculer le risque, mais la base de données peut varier d'une compagnie à l'autre », souligne A. Auer. Selon elle, c'est ce qui explique que le sexe ne pèse pas autant dans la balance chez tous les prestataires.

Un constat corroboré par le fait que chez Generali, la prime payée par les femmes est légèrement supérieure à celle des hommes, de 0,3 % en moyenne.

« Grands écarts et primes élevées ne vont pas forcément de pair »

« Prudence pour comparer les assureurs, recommande l'experte. L'assurance avec la plus lourde surprime pour les hommes n'est pas nécessairement la plus chère. » Cette mise en garde trouve illustration dans le comparatif de Comparis : la prime d'assurance moyenne payée par les femmes et par les hommes chez Wefox y est plus de 300 francs supérieure à celle qui est exigible chez Postfinance.

« Outre les écarts liés au sexe, l'analyse montre aussi qu'aujourd'hui encore, les primes varient fortement d'un assureur à l'autre », ajoute A. Auer. « Comparer peut donc être payant et ce, quel que soit son sexe. »

L'experte nourrit l'espoir que l'avenir sera empreint d'une plus grande justice : « Il est tout à fait possible que dans un avenir proche, le sexe en tant que facteur de définition du tarif disparaisse aussi de Suisse. » Surtout à l'ère du numérique, où les assureurs ont des possibilités toujours plus nombreuses de calculer le risque, et donc, les primes indépendamment du sexe.

Méthode

En mars 2022, Comparis a analysé un total de 46 776 offres publiées en ligne par 12 assureurs différents. Ont été prises en compte les primes d'assurance casco complète (responsabilité civile et assurance casco) exigibles pour 6 modèles de véhicule et 50 codes postaux (profils conducteurs : homme/femme de 23, 33, 43, 53 et 63 ans, voitures neuves, 13 000 kilomètres par an, usage privé, pas de leasing, le souscripteur est le conducteur principal).

Les offres actuellement affichées sur comparis.ch sont susceptibles de différer de celles utilisées dans le cadre de l'analyse, car les assureurs peuvent les adapter à tout moment.

Pour plus d'informations :

Andrea Auer Experte Mobilité

Téléphone : 044 360 53 91 E-Mail : media@comparis.ch

comparis.ch

À propos de comparis.ch

Avec plus de 80 millions de visites par an, comparis.ch compte parmi les sites Internet les plus consultés de Suisse. L'entreprise compare les tarifs et les prestations des caisses maladie, des assurances, des banques et des opérateurs de télécommunications. Elle présente aussi la plus grande offre en ligne de Suisse pour l'automobile et l'immobilier. Avec ses comparatifs détaillés et ses analyses approfondies, elle contribue à plus de transparence sur le marché. comparis.ch renforce ainsi l'expertise des consommatrices et des consommateurs à la prise de décision. Fondée en 1996 par l'économiste Richard Eisler, l'entreprise compte aujourd'hui plus de 175 collaboratrices et collaborateurs à Zurich.